














Revue de presse PNRD & CNC _ mars 2024

15.04.2024

Avenue ID: 347
Coupures: 13
Pages de suite: 7

	28.03.2024	Journal du Jura La population invitée à respecter Dame nature Tirage: 6'534	01
	27.03.2024	ajour.ch/fr / À jour - FR La population invitée à respecter Dame nature et ses habitants	02
	22.03.2024	Agri Le Jura plante plus de 3000 arbustes Tirage: 8'131	04
	21.03.2024	batimag.ch / Batimag Online Le Jura crée de la biodiversité en plantant 3000 arbres au fil de l'eau	05
	21.03.2024	RTS Un / Le journal 12h45 Durée: 00:02:04 Jura: 3'000 arbustes seront plantés au bord du Doubs	07
	21.03.2024	Le Quotidien Jurassien Des difficultés à convaincre, mais une belle victoire au final Tirage: 16'632	08
	20.03.2024	RTS Un / Couleurs locales Durée: 00:03:11 Projet "Périmètre réservé aux eaux" (1e parti)	11
	20.03.2024	RTS Un / Couleurs locales Durée: 00:02:34 Projet "Périmètre réservé aux eaux" (2e parti)	12
	20.03.2024	jura.ch / République et canton du Jura Mise en œuvre du PRE Doubs: plus de 3000 arbustes plantés et une quarantaine d'a ...	13
	20.03.2024	Canal Alpha / Le Journal Canal Durée: 00:01:55 Des zones agricoles encore plus vertes au fil du Doubs Tirage: 1	15
	20.03.2024	rfj.ch / Radio Fréquence Jura Online Revalorisation des berges boisées du Doubs	16
	05.03.2024	Le Franc-Montagnard Le putois souffre de la dégradation de son milieu naturel Tirage: 2'223	18
	29.02.2024	Le Ô / L'Hebdo des Montagnes Parc du Doubs: Quel menu! Tirage: 20'851	20



La population invitée à respecter Dame nature

Jura La nature jurassienne attire de nombreux visiteurs lors des week-ends prolongés et de la saison estivale. Tout en saluant cet engouement pour son patrimoine naturel, les autorités rappellent l'importance de respecter les règles de comportement pour préserver la faune, la flore et les écosystèmes. La période actuelle, marquée par la mise-bas de la faune sauvage et le démarrage de la floraison, nécessite une attention particulière. Les dérangements causés par les activités humaines peuvent avoir des conséquences dramatiques, notamment pour les jeunes animaux. Il est donc essentiel de contrôler les chiens en tout temps et d'éviter la cueillette de fleurs protégées. Dans les réserves naturelles, comme la Vallée du Doubs ou l'étang de la Gruère, le camping sauvage est strictement interdit, de même que les feux dans les tourbières. Sur le Doubs, seuls les canoës et kayaks sont autorisés à naviguer. L'utilisation d'engins de plage est limitée aux zones désignées pour la baignade. Pour rappeler les différentes dispositions, des pictogrammes indiquent les droits et interdictions. Des contrôles réguliers seront effectués par les autorités cantonales et les guides nature du Parc naturel régional du Doubs pour assurer le respect de ces règles, prévient un communiqué diffusé mercredi. *c-ajr*



Parc naturel

La population invitée à respecter Dame nature et ses habitants

A l'arrivée des week-ends prolongés et de la période estivale, le canton du Jura appelle la population locale à profiter de la nature... dans le respect des règles en vigueur.

Aujourd'hui, 16:45, Rédaction ajour

La nature jurassienne attire de nombreux visiteurs lors des week-ends prolongés et de la saison estivale. Tout en saluant cet engouement pour son patrimoine naturel, les autorités rappellent l'importance de respecter les règles de comportement pour préserver la faune, la flore et les écosystèmes.

La période actuelle, marquée par la mise-bas de la faune sauvage et le démarrage de la floraison, nécessite une attention particulière. Les dérangements causés par les activités humaines peuvent avoir des conséquences dramatiques, notamment pour les jeunes animaux. Il est donc essentiel de contrôler les chiens en tout temps et d'éviter la cueillette de fleurs protégées, souligne un communiqué publié mercredi par l'Office de l'environnement du canton du Jura (ENV).

Les réserves naturelles, à l'image de la Vallée du Doubs et de l'étang de la Gruère, sont les sites les plus régulièrement fréquentés lors des vacances de Pâques notamment. Cependant, l'ENV rappelle que les activités récréatives doivent se faire dans le respect des lieux et des autres usagers. Le camping sauvage est par exemple strictement interdit, de même que les feux dans les tourbières.

Concernant la navigation sur le Doubs, seuls les canoës et kayaks sont autorisés selon la réglementation en vigueur. L'utilisation d'engins de plage est limitée aux zones désignées pour la baignade. Pour rappeler les différentes dispositions, des pictogrammes indiquant les droits et interdictions figurent sur les panneaux de signalisation des réserves naturelles.

Des contrôles réguliers seront effectués par les autorités cantonales et les guides nature du Parc naturel régional du Doubs pour assurer le respect de ces règles, conclut le communiqué. c-ajr

Pour plus d'informations: Rendez-vous sur le site internet de l'Office de l'environnement: jura.ch/env.



↳ Lire en ligne



Ordre: 1087983
N° de thème: 808.005

Référence: 91426385
Coupure Page: 2/2



Le Canton du Jura rappelle les règles à suivre dans les réserves naturelles, comme ici à l'étang de la Gruère.
Source: ENV



Le Jura plante plus de 3000 arbustes

Le Parc naturel régional du Doubs et le Canton du Jura ont mis en place des zones tampons le long de la rivière. Ces parcelles visent à protéger le cours d'eau des pollutions aux engrais et aux produits phytosanitaires. Elles ont aussi été en partie reboisées pour mieux ombrager le lit de la rivière. Des bénévoles ont planté au total plus de 3000 arbres et arbustes sur cinq sites différents, détaillent le Canton et le parc dans un communiqué publié mercredi 20 mars. Les travaux ont duré d'octobre 2023 à mars 2024 et ont permis d'implanter des espèces indigènes favorables à la biodiversité, comme des arbustes épineux ou à petits fruits, sur plus de deux kilomètres de berges. «À terme, le but est d'ombrager le Doubs pour lutter contre son réchauffement et ainsi préserver sa faune et sa flore.» Les zones tampons, larges de 15 mètres, sont définies par le Plan spécial cantonal «Périmètre réservé aux eaux» (PRE), adopté en 2022 par le gouvernement. Il interdit l'utilisation d'engrais et de produits phytosanitaires à proximité des rivières. Le labour et les nouvelles constructions sont aussi généralement proscrits. (COMM.)



Le Jura crée de la biodiversité en plantant 3000 arbres au fil de l'eau

21.03.2024

Teaserbild-Quelle: DR, Parc naturel régional du Doubs

Le Parc naturel régional du Doubs et l'Office de l'environnement du Canton du Jura ont mené diverses actions en faveur de la biodiversité le long de leur rivière de prédilection. En collaboration avec les agriculteurs, ils ont fait planter 3000 arbres. Cette démarche souligne la valeur de la rivière et son statut de réserve naturelle.

Le Parc naturel régional du Doubs et l'Office de l'environnement du Canton du Jura ont collaboré à la mise en œuvre du Périmètre réservé aux eaux (PRE) dans les zones agricoles bordant le Doubs. Ce plan imposé par la nouvelle législation fédérale sur la protection des eaux vise à préserver leur qualité et leurs fonctions naturelles et paysagères. Il doit aussi permettre la protection contre les crues et la garantie de l'utilisation des eaux. Le canton du Jura a ainsi défini une zone tampon de 15 m sur les berges des rivières et les plans d'eau. L'exploitation agricole ne peut y être qu'extensive, c'est-à-dire sans engrais, sans produits phytosanitaires et sans labour. Les nouvelles constructions y sont généralement interdites.

Les agriculteurs associés Sur mandat du canton, le Parc naturel régional du Doubs a dans un premier temps contacté les 40 agriculteurs dont les terrains bordent le Doubs et ses affluents. Une vingtaine d'entre eux ont été conseillés individuellement sur les implications du PRE et ont pu bénéficier de recommandations quant aux meilleures mesures à mettre en place, en fonction de leur terrain, des contraintes d'exploitations et des enjeux financiers liés aux contributions pour les surfaces de promotion de la biodiversité.

3000 arbres plantés sur 2 km Dans un deuxième temps, quatre agriculteurs ont été intéressés à améliorer la qualité écologique des berges boisées le long de la rivière. Pour ce faire, ils ont permis la plantation de 3000 arbres et d'arbustes sur leurs parcelles, sur une distance de 2 km au fil de l'eau. Un bel exemple de collaboration entre acteurs issus de milieux aux intérêts parfois divergents.

Cinq sites retenus Les travaux ont été menés sur dans cinq sites différents: Ocourt, le Pont de Ravines, Tariche, La Charbonnière (commune de Clos du Doubs) et les Iles de la Verrerie entre Goumois et le Moulin Jeannotat (commune de Saignelégier). Des essences indigènes favorables à la biodiversité ont été plantées. Il s'agissait d'ombrager les berges pour lutter contre le réchauffement des eaux et préserver leur faune et leur flore. Les plantations réalisées répondent ainsi également aux objectifs du Plan d'action national en faveur du Doubs, site protégé par une réserve naturelle et classé à l'inventaire des sites et monuments d'importance nationale.



La campagne de reboisement des rives jurassiennes doit s'assurer l'appui des agriculteurs concernés.



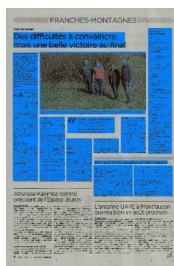
Jura: 3'000 arbustes seront planté au bord du Doubs

Emission: Le journal 12h45



Le Jura plante 3'000 arbustes au bord du Doubs. Le canton met en place des zones-tampon le long de la rivière comme l'exige la loi depuis le début de l'année. Plusieurs agriculteurs ont accepté de jouer le jeu et concrètement de sacrifier des m2 de terres cultivables.

Roland Guenot, agriculteur à Goumois, Bettina Erne, assistante de projets nature, **Parc du Doubs**, s'expriment.



Des difficultés à convaincre, mais une belle victoire au final



L'agriculteur Séverin Guenot (à gauche) avec Laure Chaignat, collaboratrice à l'Office de l'environnement, Bettina Erne et Régis Borruat, du Parc du Doubs, au milieu des arbustes plantés sur l'exploitation de La Charbonnière.

PHOTO OLIVIER NOAILLON

Quatre agriculteurs dont les terres bordent le Doubs et qui sont donc concernés par le Plan spécial cantonal «Périmètre réservé aux eaux» (PRE) ont accepté de planter des arbres et arbustes sur leurs parcelles agricoles. Plus de 3000 arbustes sur cinq emplacements différents ont été plantés dans ce cadre l'automne dernier.

«**A**u début, j'ai refusé. Je n'étais pas du tout d'accord avec cette perte de terrain. C'était surtout psychologique. On se bat toute l'année pour éviter d'être envahi par les buissons, et là on nous propose d'en planter. Cela contrevenait à tout ce que j'avais l'habitude de faire. Et puis ce terrain bien plat, en bordure du Doubs, c'était un peu le grenier de la ferme, d'autant plus fertile que les alluvions déposés par le Doubs l'enrichissent régulièrement», raconte Séverin Guenot, qui exploite le do-

maine de la Charbonnière, à cheval sur les communes de Saint-Brais et de Clos du Doubs.

Intéressant financièrement

Mais il a fini par se laisser convaincre: «De toute façon, avec les nouvelles règles en vigueur, je ne pouvais plus l'exploiter de manière intensive. Alors je me suis dit: «Autant donner un coup de pouce à la nature», d'autant qu'avec les paiements directs, c'est quand même intéressant.»

Comme lui, trois autres ex-



exploitants, sur les 43 concernés par le PRE Doubs, ont accepté de participer à ce projet de plantations, sur cinq emplacements différents: Ocourt, Pont de Ravines, Tariche, La Charbonnière et les îles de la Verrière, entre Goumois et le Moulin Jeannotat.

«Certes, quatre exploitants, cela peut sembler peu, mais le coup de pouce pour la biodiversité est loin d'être négligeable», se réjouit Bettina Erne, assistante de projets Nature au sein du Parc du Doubs, qui s'est chargée de conseiller les agriculteurs concernés.

Les arbres et arbustes plantés, dont 60% sont composés de buissons épineux, tels qu'aubépine, églantier, épine noire, épine-vinette, groseillier épineux et nerprun purgatif, sont en effet particulièrement favorables à la biodiversité, notamment aux oiseaux et insectes. Les plantations réalisées permettront également d'ombrager la rivière et de lutter contre le réchauffement des eaux.

Signalons encore que cette opération a été réalisée en étroite collaboration avec les pêcheurs et chasseurs jurassiens, qui ont participé bénévolement aux plantations, ainsi que quelques particuliers intéressés à s'engager pour la biodiversité.

S'agissant des 39 autres exploitants concernés, ils devront adapter leurs pratiques aux règles fixées par le PRE. Celui-ci prévoit en effet une zone tampon de protection de 15 mètres sur les berges des cours d'eau et plans d'eau dans laquelle l'exploitation agricole ne peut être qu'extensive, c'est-à-dire sans engrais, sans produits phytosanitaires et sans labour, et où les nouvelles constructions sont généralement interdites. Outre la berge

boisée, qui a été mise en œuvre par Séverin Guenot et ses trois collègues, les exploitants ont désormais le choix entre les surfaces de promotion de la biodiversité (SPB) suivantes: prairie riveraine (la moins contraignante), prairie extensive, pâturage extensif, pâturage boisé et pré à litière.

«Le canton du Jura est un pionnier en Suisse dans la mise en œuvre du PRE. Nous ne pouvons que nous réjouir de cette démarche unique et de la belle victoire que cela représente pour la santé du Doubs et de la nature en général», se réjouissait Laure Chaignat, collaboratrice scientifique à l'Office de l'Environnement, hier lors de la présentation du projet à la presse.

PASCALE JAQUET NOAILLON



Certes, quatre exploitants, cela peut sembler peu, mais le coup de pouce pour la biodiversité est loin d'être négligeable.»



LE PROJET EN CHIFFRES

43

le nombre d'exploitants dans le PRE Doubs avec des surfaces intensives.

14

le nombre d'exploitants qui ont reçu un conseil téléphonique.

8

le nombre d'exploitants qui ont reçu des conseils sur le terrain.

4

le nombre d'exploitants qui ont accepté de planter des berges boisées, sur cinq emplacements.

76

les bénévoles qui ont participé à la plantation.

260

le nombre d'heures travaillées pour réaliser les plantations.

2

en km, la longueur de berges boisées qui ont été

plantées ou améliorées.

3000

le nombre d'arbustes plantés.

13

le nombre d'espèces différentes d'arbustes plantés, dont 60% de buissons épineux.

17

le nombre de grands arbres plantés, de cinq espèces différentes.

20 000

en francs, l'argent consacré par le canton au projet, dont 40% subventionnés par l'Office fédéral de l'environnement. Cette somme était consacrée aux conseils aux exploitants agricoles.

42 000

en francs, le coût des aménagements et plantations dans le PRE Doubs. Ces fonds ont été levés par le **Parc du Doubs** auprès de différentes fondations et institutions privées.

Des cours d'eau «proches de l'état naturel»

À partir du XIX^e siècle, de nombreux cours d'eau ont été endigués et enterrés. Il s'agissait de gagner des surfaces pour l'agriculture et les habitations, et de lutter contre les inondations. Aujourd'hui, nos rivières sont donc souvent sous terre ou canalisées. Sur le Plateau, où l'exploitation est intensive, quelque 40% des cours d'eau n'ont plus grand-chose à voir avec ce qu'ils étaient à l'origine et, à l'échelon suisse, environ 20% des rivières et ruisseaux disposent d'un espace insuffisant. Avec le temps, la perte d'habitats précieux liée à cette évolution est apparue de plus en plus clairement. De nombreuses espèces animales et vé-

gétales vivant dans les eaux ou à proximité se sont trouvées menacées ou ont même disparu. Les conséquences sont importantes pour la biodiversité dans son ensemble, puisqu'en Suisse quelque 80% des espèces animales et végétales connues sont présentes dans les eaux, sur les rives et dans les zones alluviales.

C'est dans ce cadre que la Loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux) a été révisée. Le but de cette révision est que les cours d'eau atteignent un «état proche de l'état naturel». En 2023, le Gouvernement jurassien adoptait le Plan spécial cantonal PRE, qui est applicable en zone agricole depuis 2023.

PJN



Projet "Périmètre réservé aux eaux" (1e parti)

Emission: Couleurs locales



Un projet pour améliorer la qualité et protéger les berges en collaboration avec l'agriculture. Le Canton et le Parc naturel régional du Doubs ont présenté les résultats: moins d'utilisation intensive des sols et plus d'arbres et arbustes pour favoriser la biodiversité.

Entretien avec Régis Borruat, directeur Parc Naturel Régional du Doubs.



Projet "Périmètre réservé aux eaux" (2e parti)

Emission: Couleurs locales



Un projet pour améliorer la qualité et protéger les berges en collaboration avec l'agriculture. Le Canton et le Parc naturel régional du Doubs ont présenté les résultats: moins d'utilisation intensive des sols et plus d'arbres et arbustes pour favoriser la biodiversité.

Entretien avec Séverin Guenot, agriculteur à Soubey (JU).



Mise en œuvre du PRE Doubs: plus de 3000 arbustes plantés et une quarantaine d'agriculteurs informés

Date : 20.03.2024 10:00:00

Suite à l'adoption par le Gouvernement en 2022 du Plan spécial cantonal «Périmètre réservé aux eaux (PRE)», le Parc naturel régional du Doubs et l'Office de l'environnement du Canton du Jura ont travaillé main dans la main à la mise en œuvre du PRE dans les zones agricoles riveraines du Doubs. Ce périmètre, qui découle d'une révision de la loi fédérale sur la protection des eaux, instaure une zone dans laquelle l'exploitation agricole est règlementée. Le **Parc du Doubs** a conseillé une vingtaine d'agriculteurs dont les terrains sont concernés afin de définir les mesures optimales à mettre en place pour l'agriculture et la biodiversité. Dans un deuxième temps, plus de 3000 arbres et arbustes ont été plantés sur cinq sites le long du Doubs dans le but d'améliorer la qualité écologique des berges boisées. Cette démarche d'envergure s'inscrit également dans le cadre du Plan d'action national en faveur du Doubs et est liée à l'importance de la rivière ainsi qu'à son statut de réserve naturelle.

Le **Parc du Doubs** en collaboration avec l'Office de l'environnement du Canton du Jura a récemment participé à la mise en œuvre du Périmètre réservé aux eaux (PRE) dans les zones agricoles bordant le Doubs. Le PRE qui découle de la révision de la législation fédérale sur la protection des eaux a pour but de préserver leur qualité et leurs fonctions naturelles et paysagères. Ce texte de loi doit aussi permettre la protection contre les crues et la garantie de l'utilisation des eaux. Le Plan spécial cantonal «Périmètre réservé aux eaux» définit une zone tampon de protection de 15 mètres sur les berges des cours d'eau et plans d'eau dans laquelle l'exploitation agricole ne peut être qu'extensive, c'est-à-dire sans engrais, sans produits phytosanitaires et sans labour, et où les nouvelles constructions sont généralement interdites.

Mandaté par l'Office jurassien de l'environnement pour la mise en œuvre des dispositions agricoles du PRE le long du Doubs, le **Parc du Doubs** a dans un premier temps contacté les 40 agriculteurs concernés dont les terres bordent le Doubs ou un de ses affluents, pour leur transmettre les premiers renseignements en amont du recensement. Une vingtaine d'entre eux ont été conseillés individuellement sur les implications du PRE et ont pu bénéficier de recommandations quant aux meilleures mesures à mettre en place, en fonction de leur terrain, des contraintes d'exploitations et des enjeux financiers liés aux contributions pour les surfaces de promotion de la biodiversité.

Dans un deuxième temps, quatre agriculteurs ont été intéressés à améliorer la qualité écologique des berges boisées le long du Doubs. Pour ce faire, ils ont permis la plantation d'arbres et d'arbustes sur leurs parcelles agricoles. En partenariat avec des sociétés locales de pêche et de chasse mobilisées pour l'occasion et des bénévoles motivés à agir en faveur de l'environnement, le **Parc du Doubs** a financé et planté plus de 3000 arbres et arbustes sur plus de deux kilomètres de berges boisées. Cette opération de terrain est donc un bel exemple de collaboration entre acteurs issus de milieux dont les intérêts sont parfois divergents, protection de l'environnement et production agricole, par exemple.

Les travaux qui ont eu lieu entre octobre 2023 et mars 2024 ont été effectués dans cinq sites différents: Ocourt, le Pont de Ravines, Tariche, La Charbonnière (commune de Clos du Doubs) et les Iles de la Verrerie entre Goumois et le Moulin Jeannotat (commune de Saignelégier). Des espèces indigènes favorables à la biodiversité ont été plantées comme des arbustes épineux ou à petits fruits. A terme, le but est d'ombrager le Doubs pour lutter contre son réchauffement et ainsi préserver sa faune et sa flore. Les plantations réalisées répondent ainsi également aux objectifs du Plan d'action national en faveur du Doubs, site protégé par une réserve naturelle et classé à l'inventaire des sites et monuments naturels d'importance nationale.



Plus de 3000 arbres et arbustes plantés le long du Doubs.

Lien

[Parc du Doubs](#)

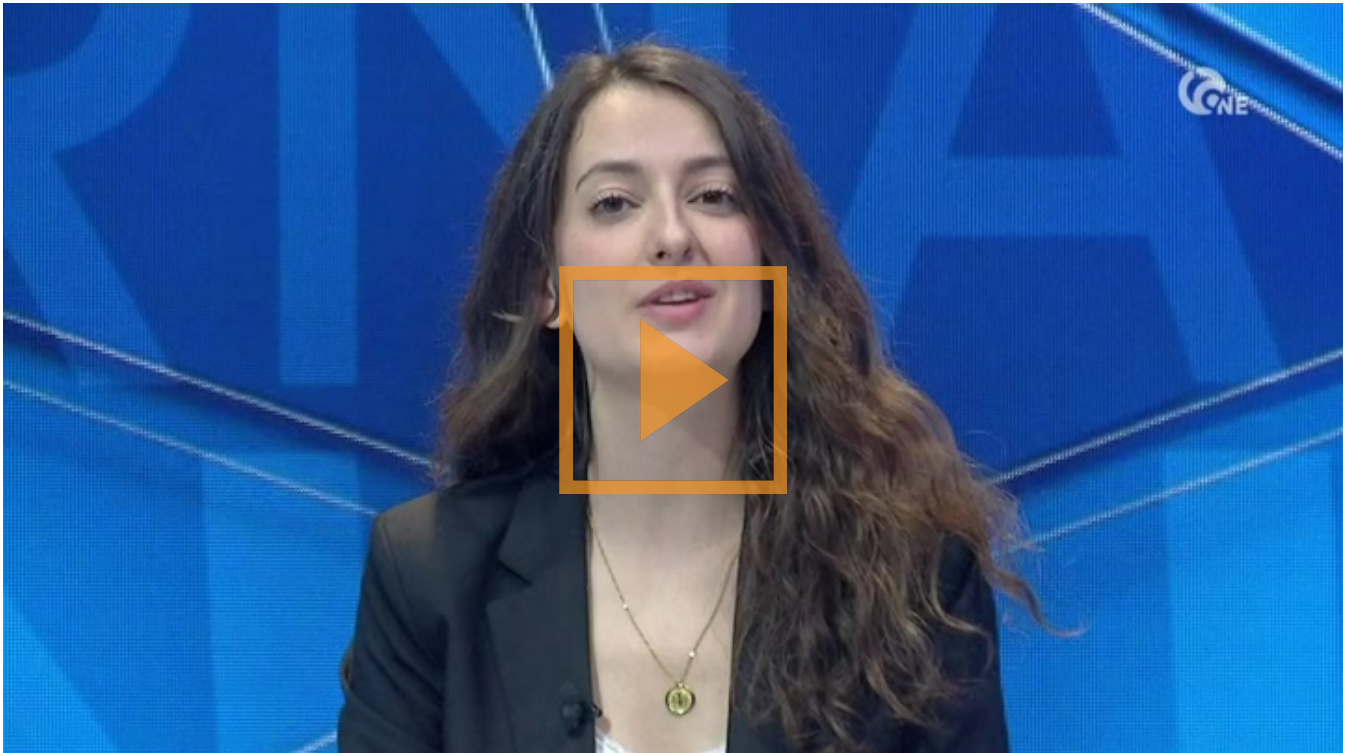
Téléchargement

Image du Parc naturel régional du Doubs (JPG, 3.2 Mo) « Retour



Des zones agricoles encore plus vertes au fil du Doubs

Sendung: Le Journal Canal



Le plan spécial cantonal jurassien "Périmètre réservé aux eaux (PRE)" est entré dans sa phase concrète. Adopté par le Gouvernement en 2022, il a été mis en oeuvre, par le **Parc du Doubs** et l'Office de l'environnement, dans les zones agricoles riveraines du Doubs.

Les précisions de Bettina Erne, assistante de projets nature, Parc naturel régional du Doubs et de Laure Chaignat, collaboratrice scientifique de l'environnement JU.



Revalorisation des berges boisées du Doubs

L'Office jurassien de l'environnement et le Parc naturel régional du Doubs ont présenté mercredi la mise en œuvre du Plan spécial cantonal « Périmètre réservé aux eaux ». Plus de 3'000 arbres et arbustes ont été plantés sur cinq sites le long de 2 km de rives

20.03.2024

Les berges du Doubs sont encore un peu plus vertes. L'Office jurassien de l'environnement et le Parc naturel régional du Doubs ont présenté mercredi le résultat de leur collaboration pour mettre en œuvre le Plan spécial cantonal « Périmètre réservé aux eaux » dans les zones agricoles riveraines de la rivière. Ce PRE découle de la révision de législation fédérale sur la protection des eaux. Il instaure une zone dans laquelle l'exploitation agricole est réglementée, en définissant une zone tampon de protection de 15 m sur les berges des cours d'eau. L'exploitation agricole ne peut y être qu'extensive, soit sans engrais, sans produits phytosanitaires et sans labour, et où les nouvelles constructions sont généralement interdites.

Un accent particulier a été mis sur les bords du Doubs où une quarantaine d'exploitants sont concernés par la mise en place de surface de promotion de la biodiversité. « L'objectif est d'inciter les agriculteurs à mettre en place les surfaces les plus favorables à la biodiversité. La Confédération a prévu une enveloppe supplémentaire pour les paiements directs. Cela dépend d'une exploitation à l'autre. Certains ont choisi de mettre en place des prairies riveraines, d'autres des berges boisées. Le but était de trouver une solution bonne pour l'environnement et acceptable, voire intéressante pour l'agriculteur. On est très satisfait, c'est une démarche positive qui va embellir le paysage et favoriser la biodiversité », confie Laure Chagnat, collaboratrice scientifique à l'Office de l'environnement.

Les conseils ont été donnés par le Parc naturel régional du Doubs, mandaté par le canton, qui a notamment accompagné quatre agriculteurs qui ont consenti à améliorer la qualité écologique des berges boisées le long du cours d'eau. Il s'agit de l'une des mesures les plus intéressantes du point de vue de la biodiversité. Par son effet corridor, la ripisylve est favorable pour la faune et la flore. Elle joue aussi un rôle dans la protection contre les crues et la qualité de l'eau.

Plus de 3'000 arbres et arbustes ont ainsi été plantés l'automne dernier sur cinq sites différents (Ocourt, le Pont de Ravines, Tariche, La Charbonnières et les Iles de la Verrerie entre Goumois et le Moulin Jeannotat) sur plus de 2 km, en partenariat avec des sociétés locales de pêche et de chasse, ainsi que des bénévoles. « On a 13 espèces différentes d'arbustes et 5 espèces de grands arbres qui ont été choisies. Près de 60% sont des épineux. L'idée est d'obtenir plus de diversité en amenant d'autres espèces, mais aussi des espèces qui apportent de petits fruits ou des fleurs qui sont intéressants pour les insectes ou les oiseaux », explique Bettina Erne, assistante de projets Nature au [Parc du Doubs](#).

Exploitant bio depuis deux ans du domaine de La Charbonnière à Épauvillers, Séverin Guenot a choisi l'option de la berge boisée, avec des paiements directs qui compenseront la perte de production. « Le reboisement était plus facile par rapport au contexte de la parcelle et cette mesure est aussi propice pour les bords du Doubs. Cela n'a pas beaucoup d'incidence ni de pertes pour mon exploitation, car je n'osais de toute façon pas mettre d'engrais sur cette parcelle ».

Les plantations effectuées répondent aussi aux objectifs du Plan d'action national en faveur du Doubs. Le coût du projet s'élève à 62'000 francs, financés en grande partie par des subventions fédérales et différentes fondations. / comm-emu



Séverin Guenot (à g.) pose avec les plants plantés sur son exploitation de la Charbonnière, aux côtés de Laure Chaignat, collaboratrice scientifique à l'Office de l'environnement, Bettina Erne, assistante de projets Nature au **Parc du Doubs** et du directeur du **Parc du Doubs** Régis Borruat (de g. à dr.)



Le putois souffre de la dégradation de son milieu naturel

L'animal de l'année 2024, désigné par Pro Natura, jouit d'une réputation un peu douteuse... tout simplement parce qu'il libère une odeur très désagréable lorsqu'il se sent menacé. Il s'agit du putois! Ce mustélide, présent dans les Franches-Montagnes, souffre de la raréfaction de ses proies, essentiellement des batraciens. Par effet domino, le petit mammifère sauvage est classé «vulnérable» sur la liste rouge des espèces menacées de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

On le connaît dans les expressions qu'on emploie communément: «crier comme un putois» ou «puer comme un putois». Pourtant, le putois reste relativement méconnu, notamment parce qu'il est de nature très discrète. «Personnellement, je suis souvent dehors et je n'en ai vu qu'un seul dans ma vie. En plus, c'est sûrement parce que je l'ai dérangé, en tapant dans un tas de bois. C'est un animal furtif, qui évite les activités humaines» explique Geoffrey Beuchat, contrôleur officiel à l'Office cantonal de l'environnement, en charge de la faune non chassable.

Ce petit mammifère nocturne, qui maîtrise l'art d'échapper aux regards, est présent dans les trois districts du Jura. Mais on ignore à combien se montent ses effectifs, puisqu'il n'existe aucun recensement précis. «On sait qu'il est là, car il apparaît sur les pièges photo quand on fait des observations d'autres espèces ou, malheureusement, en cas de collisions sur les routes» souligne Geoffrey Beuchat, qui indique qu'il est très difficile d'identifier un individu tant les putois se ressemblent tous. Impossible donc de dire si les spécimens capturés sur les images sont les mêmes ou non.

Une certitude: le putois est plutôt un animal de plaine. «Plus on monte en altitude, plus la probabilité de l'observer diminue» note le spécialiste. Pourquoi? Probablement parce que l'activité des batraciens est plus courte en montagne et que le mustélide y hiverne plus longtemps. «Mais il doit y en avoir plein dans les côtes du Doubs ou au bord de la rivière.»

Dans le bon sens

On peut néanmoins supposer que

la population de putois régresse, tout simplement parce que l'animal se nourrit de grenouilles et de crapauds, lesquels souffrent de la disparition des zones humides. Cette raréfaction des proies conduit au déclin du petit carnivore sur le territoire. «La plupart des amphibiens sont classés sur liste rouge des espèces en danger en Suisse. Cela signifie donc qu'il y a un enjeu de protection» confirme Geoffrey Beuchat.

La seule mesure de lutte pour faire face aux menaces qui pèsent sur le putois consiste donc à protéger les zones humides. «Si l'habitat est sain, alors les populations de putois se maintiendront» assure notre interlocuteur, qui se montre plutôt confiant à ce sujet. «Aujourd'hui, on a des outils et on a déjà beaucoup fait en termes de mesures de conservation» dit-il, citant notamment la revitalisation de certains étangs et la création de petits tas de bois par le **Parc du Doubs**. «On arrive à limiter l'érosion de l'habitat et à en améliorer la qualité. Ça va dans le bon sens.»

Perrine Bourgeois



Le putois aime s'aventurer dans les zones humides, où il chasse les grenouilles et les crapauds. Mais des menaces pèsent sur ce petit carnivore et sa population serait en déclin.

photo Pro Natura, Stefan Huwiler

Une espèce nuisible?

Cousin de la fouine, le putois souffre encore parfois d'une mauvaise image, accusé de s'attaquer aux basses-cours. Pourtant, Geoffrey Beuchat, contrôleur officiel à l'Office cantonal de l'environnement, doute que ce petit mammifère occasionne des dégâts autour des habitations. «Ce n'est pas impossible, bien sûr. Mais on ne m'a jamais rapporté de cas» note-t-il, rappelant que, par le passé, tous les carnivores étaient considérés comme nuisibles. Cependant, aujourd'hui, les mentalités ont évolué et, pour beaucoup, chacune des espèces contribue à la diversité de la faune. «Le putois n'a pas de prédateur défini. Il n'est pas un maillon principal de notre chaîne alimentaire, mais sa disparition créerait quand même un manque dans notre écosystème» assure Geoffrey Beuchat. (per)



Le Ô / L'Hebdo des Montagnes

Le Ô / L'Hebdo des Montagnes
2300 La Chaux-de-Fonds
032/ 913 90 00
<https://le-o.ch/>

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 20'851
Parution: 42x/année



Page: 9
Surface: 1'551 mm²



Ordre: 1087983
N° de thème: 808.005
Référence: 91120745
Coupure Page: 1/1

Parc du Doubs: Quel menu! Le PNRD a dévoilé un riche Programme: Découvertes 2024, avec 20 sorties et événements sur l'année. Produits du terroir, culture, patrimoine, nature et bien sûr... le Doubs! Pour télécharger le programme: www.parcdoubs.ch/fr/telechargement

CENTRE NATURE

Faune et artiste locales à l'honneur

Le Centre nature des Cerlatez rouvre ses portes au public dès demain après sa pause hivernale. Deux nouvelles expositions sont à découvrir, une sur le muscardin, petit mammifère que l'on peut observer dans la région, et une autre, artistique, qui met à l'honneur les plumes d'oiseaux.

Comme chaque mois de mars, le Centre Nature sort de son hibernation aux yeux des visiteurs. «Notre pause hivernale en est une pour les visiteurs, mais nous travaillons chaque hiver sur les nouvelles expositions», indique la directrice du centre Delphine Devenoges.

Cette année, l'exposition dans les combles du bâtiment sera consacrée aux *Petites boules de poils autour du marais*. Elle présentera la vie du muscardin et de ses cousins, le lérot, le lérotin et le loir. Le muscardin aime les habitats «de lières, ronces et roseaux que l'on trouve dans les marais», explique Delphine Devenoges. Il a été recensé dans plusieurs points en Suisse, dont les Franches-Montagnes et la zone de la Gruère.

Se glisser dans sa peau

L'exposition sur le muscardin a été mise sur pied par le



L'exposition *Petites boules de poils autour du marais* propose de se glisser dans la peau d'un muscardin, petit mammifère.

centre Pro Natura de Champ-Pittet, près d'Yverdon-les-Bains, avant d'arriver au Centre Nature. «Il y a une itinérance entre les expositions qui s'est mise en place», précise Delphine Devenoges.

Les combles sont aménagés de manière que les visiteurs puissent se glisser dans la peau d'un muscardin. Au centre de la pièce principale trône un nid, adapté à l'échelle comme si nous étions un muscardin. «Il y a des activités et découvertes à chaque étape qui mobilisent les cinq sens», explique la directrice du centre, qui décrit cette expérience comme ludique et immersive.

L'exposition veut également sensibiliser aux besoins des habitats du muscardin et de ses comparses. «Ce sont des espèces menacées, nous avons intérêt à sensibiliser la population», reprend Delphine Devenoges. Un tableau montre les petits gestes individuels que l'on peut faire pour faciliter la vie de ces petits mammifères.

Des plumes à l'honneur

L'exposition artistique du Centre Nature accueille cette année Nicole Grédy et son *Hommage aux oiseaux*. La Chaux-de-Fonnière présente une sélection de plumes d'oiseaux photographiées avec la

technique du cyanotype, une des premières méthodes de photographie datant du XIX^e siècle, qu'elle a découverte en 2018. «Les plumes, elles, me passionnent depuis l'enfance. J'adore en récolter lorsque je me promène», raconte-t-elle.

Toujours expérimental

Dans les grandes lignes, la cyanotique consiste à presser un objet contre une feuille badigeonnée d'un mélange de sels au soleil. La forme de l'objet s'imprime sur le papier. Un passage dans l'eau permet ensuite d'obtenir le résultat final avec ce bleu très coloré.



Nicole Grédy, à côté du cyanotype de deux plumes de pintade qui appartient à des habitantes des Bois.

PHOTOS VCU



C'est un procédé qui reste artisanal.»

«C'est un procédé qui reste artisanal, qui colle avec mes valeurs», explique Nicole Grédy. Une des particularités de cette technique est «qu'elle est toujours expérimentale et il suffit d'un nuage passant devant le soleil pour changer le résultat».

Les plumes exposées sont nombreuses à venir de la région. Comme ces deux plu-

mes de pintades du village des Bois «qui sont si jolies alors que l'animal est tout rondouillet», sourit la Chaux-de-Fonnière. Les plumes exposées sont un mélange de celles ramassées lors de promenades dans la région et de plumes prêtées par des connaissances.

Nicole Grédy animera d'ailleurs un atelier de cyanotique lors de la Fête de la Nature qui aura lieu les 25 et 26 mai prochains. **VALENTINE CURVAIA**

Centre Nature des Cerlatez
Ouvert du mercredi au dimanche,
jusqu'au 27 octobre,
de 12 h à 18 h.
www.centre-cerlatez.ch

Des poils et des plumes au Centre Nature

On sait que l'hiver est fini quand le Centre Nature Les Cerlatez ouvre ses nouvelles expositions au public. Ce qu'il fait dès aujourd'hui. Grâce à celle intitulée «Petites boules de poils autour du marais. Le muscardin et ses cousins», les visiteurs pourront se mettre dans la peau de ces gliridés. Ils pourront aussi découvrir des cyanographies artistiques en visitant «Hommage aux oiseaux».

Pour la troisième fois sous la direction de Delphine Devenoges, le Centre Nature Les Cerlatez présente une exposition itinérante du Centre Pro Natura de Champ-Pittet, à Chevaux-Noréaz (VD). «Exposition que nous avons revisitée, précise-t-elle, afin de l'adapter à notre espace, les combles, avec l'aide du scénographe Xavier Hool.»

Sous le toit mansardé, les visiteurs peuvent dès aujourd'hui se glisser dans la peau du muscardin. «Ils découvriront son mode de vie et les menaces qui pèsent sur son espèce, ainsi que sur les autres gliridés et micromammifères» détaille la gardienne des lieux. «Ils apprendront quelles stratégies il développe pour échapper à ses prédateurs» ajoute-t-elle. Puis, elle le décrit: «Le muscardin a un poil couleur or et une odeur de musc, d'où son nom. Tout au long de l'exposition, nous montrons à nos hôtes les astuces pour favoriser son habitat et la biodiversité en général.»

Au fil des saisons

Les grands enfants et les petits auront le plaisir, s'ils le désirent, de visiter l'exposition en arborant des oreilles de muscardins en peluche. «Quoi de mieux pour se glisser dans leur peau?» plaisante Delphine Devenoges, après avoir présenté cette option.

Le décor évolue au fil des saisons, jusqu'au coin dédié à l'hibernation, période durant laquelle le rythme cardiaque du muscardin ralentit à seulement deux à quatre battements par minute. Des modules permettent d'explorer sa nourriture, sur la base de nos cinq sens, de savoir pourquoi il a de gros yeux noirs et une queue aussi longue... On ne va pas dévoiler les réponses ici, tout le plaisir sera de découvrir sur place! Des visites animées sont également proposées aux classes.

Au rez-de-chaussée, l'autre exposition à ne pas manquer durant la prochaine saison est «Hommage aux oiseaux». Les cyanographies suspen-



Au Centre Nature Les Cerlatez, les visiteurs peuvent se plonger dans une exposition sur le muscardin et ses cousins, proposée par la responsable du lieu Delphine Devenoges (photo du haut). Au rez-de-chaussée, le public a l'opportunité de découvrir les cyanographies de Nicole Grédy, reproduisant des plumes d'oiseaux. Tout un art... photos sfr

dues, représentant des ailes d'oiseaux découvertes au fil du temps, sont signées Nicole Grédy. Cette Chaux-de-Fonnière, passionnée depuis son enfance par la marche et la collecte de plumes d'oiseaux – poules naines, pintades, milans royaux, etc. – a déjà exposé au Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel. C'est elle qui a pris l'initiative de contacter le Centre Nature Les Cerlatez, afin de partager ses créations avec les Francs-Montagnards.

«Je suis toujours empruntée quand je parle de mon amour pour la cyanographie, une technique photographique ancienne qui date de 1842» commente-t-elle. Le processus? Elle pose une plume sur une feuille de papier rendue sensible à la lumière par l'application de sels ferriques. Elle l'expose ensuite un certain temps au soleil, «une durée déterminée par l'épaisseur de la plume» souligne-t-elle.

Puis, elle retire la plume, dont il ne reste que la trace, et plonge la feuille dans un bain d'eau. «Le papier prend alors une teinte bleue de plus en plus intense en séchant. Et ce sont

ces différentes étapes, influencées par les conditions météorologiques, qui font que chaque tirage est unique!» s'exclame-t-elle.

Celle d'un Grand-Duc, sa préférée

A ceux qui seront charmés par les tirages exposés, sachez qu'ils sont disponibles à la vente. Si Nicole Grédy aime tant cette activité artisanale, c'est «parce qu'elle s'inscrit plutôt dans la lenteur et dans la décroissance que dans le rendement absolu» dit-elle. «Et puis, pour moi, les plumes sont des cadeaux des oiseaux, d'où mon plaisir d'en garder une trace.» Sa plume coup de cœur? «Celle d'un Grand-Duc, l'une des plus belles que j'ai eu la chance de trouver. J'ai eu un choc en la découvrant!»

Au Centre Nature Les Cerlatez, l'exposition «Petites boules de poils autour du marais. Le muscardin et ses cousins» sera à découvrir jusqu'au 26 octobre. Il sera possible de voir «Hommage aux oiseaux» jusqu'au 27 octobre.

Silvia Freda

Le Quotidien

JURASSIEN

JOURNAL D'INFORMATION INDÉPENDANT

MONDE

Enquête: le bonheur est dans le Nord **22**



SUISSE

Pénurie de médecins: pas de remède miracle **20**



IAM

Les pharaons du rap français ont conquis le Théâtre du Jura **12**



JA CH-2800 Delémont 1 • Fr. 3.-

Tél. 032 421 18 18 | www.lqj.ch

N°68 • Jeudi 21 mars 2024

Terrain d'entente

DOUBS Le Périmètre réservé aux eaux (PER), adopté en 2022, définit une zone tampon de 15 m sur les berges du Doubs. L'exploitation agricole ne peut y être qu'extensive. Engrais, produits phytosanitaires et labours y sont bannis. Sa mise en œuvre touche de près ou de loin une quarantaine d'exploitants. Quatre d'entre eux ont accepté que trois mille arbres et arbustes au total soient plantés sur leurs parcelles – comme ici du côté de La Charbonnière – pour en améliorer la qualité écologique. **8**



PHOTO OLIVIER NOAILLON

Edwin Smits met pied à terre



ARCHIVES ROLAND J. KELLER

HIPPISME Suite à une récente blessure, Edwin Smits met un terme à sa carrière. À 53 ans, le cavalier jurassien aux origines néerlandaises va désormais faire profiter de son expérience ses fils Bryan et Mike. Retour sur un riche parcours de plus de trente ans. **17**

Publicité

Taraudés

JURA Une centaine d'entreprises de la région étaient représentées mardi lors d'une rencontre abordant les défis et les perspectives de l'intelligence artificielle. L'outil est multiple et complexe, ses applications presque illimitées. Les entrepreneurs ont détaillé les avantages, mais aussi évoqué les risques de cette révolution technologique, se sont interrogés sur sa réelle utilité dans leurs domaines d'activité et ont fait part de certaines craintes. **2 et 3**



IMAGE PIXABAY

COURROUX

En réseau **5**

En matière d'adduction d'eau potable, Courroux est très dépendant de son voisin Courrendlin lors d'épisodes de sécheresse. Un crédit de près d'un million de francs doit permettre de préparer une interconnexion avec d'autres villages aux alentours. Il sera soumis à une assemblée extraordinaire lundi.

DELÉMONT

Plan discuté **6**

Le plan spécial remodelé des Archebusiers, qui prévoit la construction d'une école et de locatifs, sera soumis lundi au Conseil de ville. Plusieurs oppositions n'ont pas encore été levées.

PORRENTRUJ

Foot de rue **7**

Le bas de la rue des Malvoisins va accueillir une «fan zone» lors de l'Euro de football, qui se déroulera en Allemagne du 14 juin au 14 juillet. Matches sur grand écran, musique et animations seront proposés par l'organisation, qui réunit le FC Porrentruy, l'Academy du HC Ajoie, les restaurateurs et les commerçants de la rue.

JURA BERNOIS

Familles d'accueil soutenues **9**

L'association prima-familia va ouvrir une antenne à Tramelan. Cette structure active dans l'organisation de placements en familles d'accueil bénéficie d'un contrat de prestation avec le canton de Berne. Les familles pourront bénéficier d'un soutien et d'un suivi professionnels. Une première en Romandie.

Info service	10
Deuils	11
Détente	18
Loteries	16
TV	19
Sports	13-17



Route de Courgenay en fête 23/24 mars 2024

Animations gratuites tout le week-end

- CSS Assurance
- Garage-Carosserie Autos GT
- Gerber Solar
- JF Pneus
- Jubin, Shop Autos GT
- Schrad'Air Compresseurs
- Valmi
- Wsport



Berges du Doubs reboisées pour la biodiversité

Les berges du Doubs sont maintenant un peu plus boisées. Le Parc naturel régional du Doubs a terminé de planter 3000 arbustes et arbres sur cinq sites, dont un près de Goumois. L'objectif est d'apporter une plus-value pour la biodiversité de ce milieu.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Périmètre réservé aux eaux (PRE), l'Office cantonal de l'environnement et le Parc naturel régional du Doubs (PNRD) ont planté environ 3000 arbustes. Selon Bettina Erne, assistante de projets Nature au PNRD, 13 espèces de buissons ont été plantées, dont 60% de buissons épineux. Parmi ces essences: aubépine, églantier ou encore épine noire. «Elles ont été choisies car elles représentent une plus-value écologique. De plus, les petits fruits et baies sont très appréciés des oiseaux et les fleurs des abeilles» explique la biologiste. A cela s'ajoute la plantation de 17 grands arbres de cinq espèces.

Cinq sites concernés

Au départ, une quarantaine d'exploitants concernés par le PRE ont été contactés. Sur la base du volontariat, quatre agriculteurs ont accepté de mettre à disposition cinq sites pour le projet de valorisation écologique des berges boisées. Un seul site se trouve dans les Franches-Montagnes: les Iles de la Verrerie entre Goumois et le Moulin-Jeannotat (commune de Saignelégier).

Entre octobre 2023 et mars 2024, la plantation a ainsi été réalisée en partenariat avec des sociétés locales de chasse et de pêche, ainsi que des bénévoles. Les plants ont été financés par le Parc du Doubs. L'objectif est d'ombrager le cours d'eau pour lutter contre son réchauffement et protéger la faune et la flore de cette rivière.



Des sociétés locales de chasse et de pêche ainsi que des bénévoles ont participé à la plantation de 3000 arbustes sur cinq sites le long des berges du Doubs. Une initiative favorisant la biodiversité.

photo Parc du Doubs

Après l'instauration de la nouvelle loi du PRE, les responsables du projet ont approché les exploitants des terres bordant le Doubs. Parmi les agriculteurs qui ont accepté d'y prendre part: Séverin Guenot, exploitant à Soubey. Lorsque les tenants du projet ont proposé à Séverin Guenot la plantation de ces arbustes, sa réaction a été tout d'abord tiède. «On m'a demandé, mais j'ai d'abord refusé. Je n'avais pas envie de planter des buissons qu'on passe toute l'année à couper d'habitude» explique-t-il.

«Pourquoi pas»

Après réflexion, l'agriculteur a revu sa position. «C'était quand même un coup de pouce pour la biodiversité. Mais ce sont les aides financières qui ont fait pencher la balance» ajoutait-il encore. En effet, Bettina Erne explique que ces plantations permettent d'augmenter le degré de qua-

lité des zones et augmentent donc les paiements directs pour l'exploitant.

Quels ont été les aspects positifs et négatifs engendrés par cette plantation pour l'agriculteur? «J'ai un peu perdu de la surface exploitable et pour l'instant, je ne vois pas directement du positif pour l'exploitation. Ça n'apporte rien aux cultures» admet Séverin Guenot. «Mais on avait la possibilité de faire ça et je me suis dit *pourquoi pas*. On est aussi passé cette année au bio, c'est dans la ligne de conduite qu'on voulait.» S'il n'est pas toujours simple d'obtenir de telles autorisations de la part des agriculteurs, le Parc du Doubs vise avant tout à «conseiller les exploitants pour les inciter à faire plus que le minimum» résume Bettina Erne.

Hostilités au PRE

Pour le reste, cette initiative a-t-elle convaincu? «Nous sommes

arrivés dans un second temps avec ce projet. C'est plutôt le PRE qui a rencontré de l'hostilité» explique la scientifique. En effet, le Périmètre réservé aux eaux, loi adoptée par le Gouvernement en 2022, prévoit une zone de 15 mètres à partir du pied de berge où il est interdit d'utiliser des engrais, des produits phytosanitaires et de labourer.

Pour expliquer les implications de ce PRE, le Parc du Doubs a pris contact avec 40 agriculteurs et a offert un conseil personnalisé à la moitié d'entre eux. Cela n'a pas été sans conséquences pour ceux qui travaillent la terre. «Le PRE a conduit à une perte de surfaces souvent plates, proches de l'exploitation et bien fertilisées par les débordements du Doubs» explique Bettina Erne. Les nouvelles constructions y seront dorénavant interdites.

Mélinda Fleury

Balades et expo pour la commémoration du 23 juin 1974

Alors que les festivités autour des 50 ans du 23 juin 1974 approchent, Jura24 en dévoile davantage sur ce qui sera organisé dans les Franches-Montagnes. Au programme: trois balades et une exposition pour mettre en valeur le paysage taignon et ses mutations.

Afin de célébrer les 50 ans du plébiscite d'autodétermination, Jura24 proposera trois mois d'expositions et d'activités (du 23 juin au 24 septembre) dans tout le Jura. Tandis qu'à Porrentruy on replongera dans plus de 50 ans d'histoire au travers des archives, qu'à Delémont on célébrera le génie jurassien et qu'on rêvera le futur à Moutier, les célébrations de Jura24 dans les Franches-Montagnes seront axées autour des paysages bien connus du Haut-Plateau.

Le projet proposera balades et exposition. Trois itinéraires de randonnée ont été imaginés pour découvrir les paysages francs-montagnards. Tan-



Le paysage franc-montagnard sera mis à l'honneur lors des célébrations du 50^e anniversaire du plébiscite, au gré de trois balades et une exposition.

dis que le premier reliera La Combe aux Genevez, un deuxième partira du Noirmont pour rejoindre Les Breuleux. Le troisième formera une boucle autour de Saignelégier. Le long de cha-

cun des parcours seront disposés trois cadres en bois pour offrir un tableau vivant aux randonneurs. La richesse de ces points de vue sera expliquée grâce à un commentaire téléchargeable via un QR code. Alors n'oubliez pas votre téléphone portable!

Photographie du temps

Second événement d'importance dans le district: une exposition organisée à l'Espace La Velle au Noirmont. Celle-ci présentera des photographies d'aujourd'hui et d'hier pour montrer les évolutions du paysage. Certaines vues seront également projetées dans le futur.

L'exposition a ainsi pour objectif de mettre en lumière les évolutions des paysages tant appréciés des Franches-Montagnes. Cette activité sera organisée en partenariat avec le Parc naturel régional du Doubs qui présentera son observatoire du paysage. (mf)

NATURE

Les batraciens face à de multiples menaces

La saison de la migration est une période charnière pour les batraciens. Le Centre Nature Les Cerlatez et l'Office de l'environnement prennent des mesures pour les amener à bon port, mais d'autres menaces planent sur les batraciens.

Le printemps correspond à la saison de la migration pour les batraciens. Ils quittent l'endroit où ils ont passé l'hiver pour rejoindre des points d'eau afin de se reproduire.

Ce voyage devient dangereux lorsque les batraciens doivent traverser une route pour atteindre leur point d'eau.

Chaque printemps, le Service des infrastructures (SIN) installe des bâches le long de la route cantonale à proximité de l'étang de la Gruère, qui guident les batraciens jusqu'à des seaux. Des employés du Centre Nature ou des bénévoles récupèrent ensuite la «récolte» et l'emmenent de l'autre côté de la route.



La traversée des routes n'est pas la seule menace sur les batraciens.

Cette année, 1400 amphibiens ont déjà traversé la route cantonale de cette manière, selon le recensement du Karch, la banque de données sur les migrations des amphibiens en



Le Centre Nature des Cerlatez organise depuis l'année dernière des matinées de sauvetage des amphibiens ouvertes au public.

ARCHIVES OLIVIER NOAILLON

Suisse. Environ 2000 animaux sont recensés chaque année sur ce site.

Succès auprès de la population

Depuis l'année dernière, le Centre Nature a mis sur pied des matinées de sauvetage des amphibiens ouvertes au grand public. «Nous voyons un grand engouement. Cette année, nous avons même dû ouvrir des dates supplémentaires pour faire face à la demande», témoigne la directrice Delphine Devenoges.

Ces passages à grenouilles provisoires sont installés sur le territoire cantonal «dès que l'on constate une mortalité importante lors de la migration»,

explique Emilie Lopez, collaboratrice scientifique à l'Office de l'environnement (ENV).

L'ENV recherche par ailleurs des bénévoles pour plusieurs sites jurassiens: «Tout le monde peut le faire, il n'y a pas besoin d'être spécialiste», précise la collaboratrice scientifique.

La contrainte provient plutôt des horaires, qui commencent tôt le matin. Néanmoins, «plus il y a de bénévoles, moins il y a de passages à faire par personne», indique Emilie Lopez.

Plusieurs menaces

La traversée des routes n'est pas la seule menace sur les batraciens. La diminution de zo-

nes humides impacte les populations de crapauds, grenouilles, tritons et salamandres qui

en ont besoin pour vivre. Dans certains cas, il faut réparer les dégâts causés à la nature par le

passé: «Nous essayons de recréer certaines zones humides, mais cela nécessite de trouver des compromis avec les acteurs concernés et demande des moyens financiers», indique Emilie Lopez.

Le fléau des poissons d'aquarium

En plus du réchauffement climatique, de la baisse de la masse d'insectes dont les batraciens se nourrissent, les têtards font face dans certains étangs à de nouveaux prédateurs, peu naturels.

«Il y a des gens qui remettent leurs poissons d'aquarium en liberté dans un étang, c'est une chose à ne surtout pas faire», sensibilise la collaboratrice scientifique. En effet, certains de ces poissons survivent, se reproduisent et se nourrissent ensuite de têtards.

Malgré les efforts fournis, les batraciens sont aujourd'hui en déclin dans le Jura, mais aussi dans toute la Suisse, constatent à l'unanimité Delphine Devenoges et Emilie Lopez.

VALENTINE CURVAIA

On se méfie des grenouilles rieuses

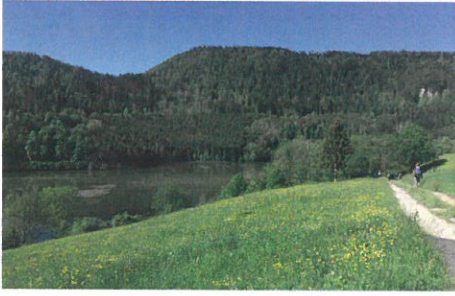
Un autre danger menace les espèces indigènes de grenouilles de la région: les grenouilles rieuses. Il s'agit d'une espèce invasive répandue en Suisse romande, qui a été introduite pour la recherche et la production de cuisine de grenouilles.

Actuellement, «nous ne savons pas exactement si elle est présente dans le canton du Jura, même si on s'en doute», explique Emilie Lopez. La grenouille rieuse est très ressemblante aux grenouilles vertes indigènes, «et il est presque impossible de les distinguer à l'œil nu»,

précise la collaboratrice scientifique. Une des seules différences notables réside dans leur chant: «Les grenouilles rieuses sont connues pour chanter principalement la journée.»

Ces grenouilles invasives se sont probablement reproduites avec les grenouilles vertes indigènes. L'Office de l'environnement prévoit de lancer des analyses génétiques «afin de connaître le pourcentage de gènes exotiques sur les sites où on suspecte la présence de cette grenouille rieuse», indique Emilie Lopez. Les premiers résultats sont attendus pour 2025. VCU

(Re)découvrez les trésors de la région avec le Parc du Doubs



Le Parc du Doubs a dévoilé récemment son programme d'animations pour l'année 2024, qu'il a distribué sous forme de brochure à tous les ménages des communes membres. Au total, il propose une vingtaine de sorties et d'événements tout au long de l'année et sur l'ensemble du territoire du Parc. Plusieurs activités sont prévues dans le Clos-du-Doubs.

La saison débutera mi-mars avec la réouverture du Centre Nature Les Cerlatez à Saignelégier qui proposera deux nouvelles expositions. Quatre matinées de démonstration de sauvetage des

amphibiens sont également prévues à l'étang de la Gruère entre mars et avril. Le Parc du Doubs participera à plusieurs événements gourmands pour y présenter ses produits du terroir labellisés : la Fête de la Tête de Moine à Bellelay, le Marché des Parcs Suisses à Berne et le Salon Goûts et Terroirs à Bulle. La Rando Torrée sera une autre occasion de ravir les papilles des amateurs de bonnes choses.

La culture sera également mise à l'honneur à plusieurs occasions. En août, dans le cadre de Bal(l)ade..., un concept qui marie musique classique et découverte du patrimoine, le public sera invité à visiter la carrière « Fin des Chaux » aux Breuleux ainsi que son projet novateur d'extension, avant le concert de l'Orchestre des Jardins Musicaux à l'église du village. Le Parc s'associera également à **Piano à Saint-Ursanne** pour une soirée autour des plantes sauvages et des produits du terroir avant le concert du pianiste Fabrizio Chiovetta.

La nature est aussi au cœur des thématiques du Programme Découvertes du Parc du Doubs avec plusieurs randonnées guidées dans des lieux emblématiques de la région. En mai, une sortie emmènera les randonneurs au bord du Doubs entre **Soubey et Saint-Ursanne** sur la thématique des zones alluviales. Durant les vacances d'été, d'autres randonnées accompagnées seront proposées aux visiteurs dans le cadre du programme des **Estivades**. Enfin, il est possible de visiter l'espace découvertes du Parc du Doubs à **Saint-Ursanne** (local situé au-dessus du bureau d'accueil de Jura Tourisme) durant toute la belle saison.





LOISIRS

Exposition «Petites boules de poils autour du marais. Le muscardin et ses cousins» - Saignelégier (JU)

Découvrez le mode de vie de ces animaux qui vivent cachés dans les ronces, les roseaux et la forêt. Une expérience ludique et jeux pour petits et grands. Cette visite originale propose également différentes astuces et idées pour favoriser leur habitat et la biodiversité en général.

Jusqu'au 26 octobre 2025, Centre nature Les Cerlatez.

© PHOTOS DR/PASCAL GERTSCHEN/GUILLAUME PASCHE

NATURE

Animation «Sauvetage des amphibiens» - Saignelégier (JU)

Démonstration ouverte à tous dans le cadre des relevés d'amphibiens le long de la barrière installée près de l'étang de la Gruère durant la période de migration. Entrée libre.

Inscriptions sur: www.parcdoubs.ch

Samedi 30 mars, de 7 h 30 à 9 h 30, rendez-vous devant le Centre nature Les Cerlatez.